

Avril, 2021

Minéraux de conflit Position d'Inventec Performance Chemicals

« Minéraux de conflit » que sont l'or, l'étain, le tantalum et le tungstène, les dérivées de cassiterite, le columbite-tantalite et le wolframite désignent des minerais spécifiques extraits dans les provinces orientales de la République démocratique du Congo (RDC) et dans les pays limitrophes où les revenus de ces minerais peuvent financer directement ou indirectement des groupes armés engagés dans une guerre civile entraînant de graves abus sociaux et environnementaux.

Le 22 août 2012, la SEC (*Securities and Exchange Commission*) a adopté une loi visant à réglementer les « Minéraux de conflit », conformément à la réforme Dodd-Frank de Wall Street et l'Acte de Protection des consommateurs de 2010. La loi exige que les fabricants mentionnent si leurs produits contiennent "des minéraux de conflit" nécessaires à la fonctionnalité ou à la production de ces dits produits.

Le Secrétaire d'État américain pourra désigner d'autres minéraux à l'avenir.

Ces exigences ont des intentions humanitaires, dans le but de stopper le conflit violent dans la République démocratique du Congo (DRC) et dans les pays environnants, qui a été partiellement financé par l'exploitation et le commerce de minéraux de conflit.

Inventec Performance Chemicals soutient pleinement l'intention de cette législation d'éliminer les dommages sociaux et environnementaux causés par l'utilisation des Minéraux de Conflit et tout financement qui soutient les groupes armés dans la région de la RDC.

Reconnaissant que des risques d'impacts négatifs graves peuvent être associés à l'extraction, au commerce, au traitement et à l'exportation des minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque, et qu'il nous incombe de respecter les droits humains et de ne pas contribuer à des conflits, **Inventec Performance Chemicals** s'engage à adopter, diffuser largement et incorporer dans les contrats et/ou les accords conclus avec les fournisseurs la politique suivante pour l'approvisionnement responsable en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque, qui constitue une référence commune pour des pratiques d'approvisionnement adaptées aux zones de conflit et la sensibilisation des fournisseurs aux risques, du point d'extraction jusqu'à l'utilisateur final. Nous nous engageons à nous abstenir de tout acte susceptible de contribuer au financement d'un conflit et à nous conformer aux résolutions applicables des Nations Unies ou, le cas échéant, aux lois nationales mettant en œuvre ces résolutions.

Chez **Inventec Performance Chemicals**, nous prenons des mesures pour nous assurer que toutes nos matières sont approvisionnées par des partenaires professionnels et de confiance.

Nous exigeons des certificats écrits de tous nos fournisseurs d'alliages à base d'étain que les sources de leurs matières ne sont pas issues de régions en conflit.

En parallèle, **Inventec Performance Chemicals** est membre d'IPC Solder Products Value Council (SPVC) et a signé la Déclaration de Position d'IPC relative au commerce de Métaux de Conflit :

<http://www.ipc.org/ContentPage.aspx?pageid=IPC-Releases-Position-Statement-on-the-Tradeof-Conflict-Metals>